

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 25 JANVIER 2017

VOIRIE DEFINITIVE LOTISSEMENT RUE GASTON FOUQUET : maitrise d'œuvre

Vu que les 7 terrains du lotissement Gaston Fouquet vendus sont tous bâtis, il est nécessaire de procéder à l'aménagement de la voirie définitive (voirie, enrobés, bordures, éclairage public, engazonnement, plantations).

Le Conseil Municipal, après discussion, à l'unanimité :

- Décide de confier la mission de maîtrise d'œuvre au Cabinet BARBIER pour un montant de 3 100.00 € HT.

DELIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITE :

Le Ministère de l'Intérieur a pris une décision modifiant les conditions de la délivrance des cartes nationales (supprimer aux mairies non équipée d'un dispositif numérique de recueil l'enregistrement des cartes nationales d'identité).

La mise en application devrait intervenir à compter du 27 février 2017.

Ces cartes seraient établies en 17 lieux seulement dans le Département.

Les conséquences de cette décision sont importantes pour nos administrés. Pour Dollon, les citoyens devront se déplacer dans les quelques communes désignées (Montfort le Gesnois, la Ferté-Bernard ou Saint-Calais) pour obtenir leur carte d'identité.

La commune de DOLLON juge ces décisions incompatibles avec la notion du service de proximité aux administrés à laquelle elle est fortement attachée.

Nos habitants devront effectuer des déplacements en un autre lieu pour un service apporté localement depuis des décennies. Nombreuses sont les personnes qui, pour de multiples raisons, ne peuvent se déplacer.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- s'oppose à cette décision relative aux cartes nationales d'identité, consciente du besoin de conserver les services de proximité

PERSONNEL COMMUNAL

CONTRAT CUI :

Afin de palier au remplacement de Monsieur Noël RAVIART lors de son départ en retraite, il est rappelé la prise en charge de l'Etat est de 80% à hauteur de 28h/semaine (zone ZRR), au-delà la charge revient à la commune.

Le Conseil Municipal décide de recruter un adjoint technique en Contrat Unique d'Insertion à compter du 1^{er} février 2017, à raison de 35h/semaine pour une durée de 9 mois.

DOLLON OMNI SPORTS : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le maire fait part que le Président de Dollon Oms Football sollicite une subvention exceptionnelle d'un montant de 600 € afin de se rendre à Wagenfeld le week-end de la pentecôte (du vendredi 02 au lundi 05 juin 2017) suite à une invitation de monsieur le maire de Wagenfeld dans le but de pérenniser les échanges entre Wagenfeld et le club de football de Dollon.

Après consultation, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide d'octroyer une aide de 600 €.

AFFAIRES DIVERSES

❖ **BATIMENTS COMMUNAUX**

Cantine :

Remplacement du chauffe-eau gaz (fuite du chauffe-eau) par l'entreprise SLECO pour un montant de 9 897.12 €.

Changement du disjoncteur par l'entreprise SYGMATEL pour un montant de 2 137.61 € suite au rapport de SOCOTEC.

Logements 2 et 4 rue de Bellevue

Mise en sécurité tableau électrique par l'entreprise SYGMATEL pour un montant de 998.99 €.

- ❖ Achat d'un réfrigérateur pour le chalet plaine de loisirs pour un montant de 296.34.€

☞ Questions diverses

☞ Monsieur BOUCHER signale le mauvais état des chemins de « la Rainerie » et du « Chêne Moreau ».

☞ Monsieur BATARD et madame BOIRON font part de la signalisation imprécise pour le départ des randonneurs.

☞ Monsieur le maire donne quelques détails sur la nouvelle communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille.

Elle est composée de 46 conseillers communautaires et la Présidence a été attribuée à monsieur Jacky BRETON. Celui-ci a proposé 8 postes de vice-présidents.